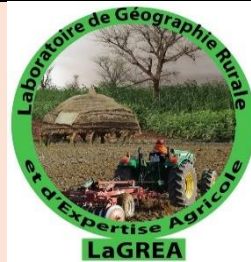




**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI  
(UAC)  
ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE  
ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT**



**Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise  
Agricole (LaGREA)**

***Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement  
(J\_GRAD)***



**ISSN : 1840-9962**

***N°001, juin 2024***

***Volume 5***

# INDEXATIONS INTERNATIONALES

[https://j\\_grad-sjifactor.com](https://j_grad-sjifactor.com)

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23787>

**IMPACT FACTOR DE J-GRAD: SJIF 2024: 5.072**

## Previous evaluation SJIF

SJIF Impact Factor

2023: 3.599

2022: 3.721

2021: 3.686

2020: 3.243

**The journal is indexed in:** SJIFactor.com

URL : <http://j-grad.org/accueil/>

**DOI 10.5281/zenodo.11561806**

J\_GRAD visible sur :

- [Google scholar](#)
- [academia.edu](#)
- [issuu](#)
- [orcid](#)

## COMITE DE PUBLICATION

- Directeur de Publication** : Professeur Moussa GIBIGAYE  
**Rédacteur en Chef** : Professeur Bernard FANGNON  
**Conseiller Scientifique** : Professeur Brice SINSIN

## COMITE SCIENTIFIQUE

- |  |   |
|--|---|
| BOKO Michel (UAC, Bénin)                                       | TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo)                   |
| SINSIN Brice (UAC, Bénin)                                      | SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)               |
| ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso) | OGOUALE Euloge (UAC, Bénin)                                       |
| AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)                                   | HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)                                   |
| AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin)                                   | CLEDJO Placide (UAC, Bénin)                                       |
| TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)                                 | CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France)                    |
| TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)                              | OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)                                 |
| KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire)              | ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)                                    |
| GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin)                             | KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire) |
| OFOUEME-BERTON Yolande (UMN, Congo)                            | YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka (UAC, Bénin)                         |
| CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France) | HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin)                                     |
| SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)                                     | BABATOUNDE Sévérin (UAC, Bénin)                                   |
| VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)                            |   |

## COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME Georges (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), TOGBE Codjo Timothée (UAC, Bénin), KADJEBIN Roméo (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin) ADJAKPA Tchékpo Théodore (UAC, Bénin)

**ISSN : 1840-9962**

**Dépôt légal** : N° 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

<b>SOMMAIRE</b>		
<b>N°</b>	<b>TITRES</b>	<b>Pages</b>
1	<b>ZONGO Abdoul Rasmané, YARGA Hahadoubouga Paul, OUÉDRAOGO Lucien, YAMÉOGO Lassané : <i>Gestion des conflits dans les zones pastorales au Burkina-Faso</i></b>	3-19
2	<b>ADAM Youssoufou, DAKOU Bio Sylvestre, TONDRO MAMAN Abdou Madjidou : <i>Gouvernance de l'espace transfrontalier Bénin-Niger</i></b>	20-36
3	<b>ASSUE Yao Jean-Aimé, COULIBALY Mariam : <i>Dysfonctionnement du système éducatif et effectifs pléthoriques dans la ville de Korhogo (Nord de la Côte d'Ivoire)</i></b>	37-48
4	<b>EL-HADJI BIAOU Kérékou Salissou, ADJAKPA Théodore, DJESSONOU Franco-Néo Camus, ADJAKPA Cyrille, VISSIN Expédit Wilfrid, YABI Ibouaïma : <i>Indicateurs des changements climatiques dans les communes de Ouake et Copargo au Nord-Ouest du Bénin (Afrique de l'Ouest)</i></b>	49-62
5	<b>ASSOUNI Janvier, GOUNOU Zénabou, KISSIRA Aboubakar : <i>Femmes et foncier rural dans la commune de Ségbana</i></b>	63-75
6	<b>NOBIME Georges : <i>Promotion de l'écotourisme : appui à la conservation de la biodiversité au Bénin</i></b>	76-82
7	<b>COULIBALY Tiécoura Hamed: <i>Activité agricole et occupation du sol dans le département de Tabou de 1986 à 2023 (sud-ouest ivoirien)</i></b>	83-95
8	<b>ABOU Mouritala, DAKOU Bio Sylvestre, TONDRO MAMAN Abdou Madjidou, ABDOULAYE Awali : <i>Perspectives sur l'état de la sécurité alimentaire des ménages agricoles des sites d'aménagements hydro-agricoles dans les communes de Dangbo et d'Adjohoun au Sud-Bénin</i></b>	96-107
9	<b>BOGNONKPE Laurence Nadine, SODJI Jean, AZIAN Déhalé Donatien, FANGNON Bernard et GIBIGAYE Moussa : <i>Impacts des modes d'accès et de gestion du foncier sur le développement local dans l'arrondissement de Hévié et suggestions</i></b>	108-123

## **DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTEME EDUCATIF ET EFFECTIFS PLETHORIQUES DANS LA VILLE DE KORHOGO (NORD DE LA COTE D'IVOIRE)**

## **DYSFUNCTION OF THE EDUCATION SYSTEM AND OVERSTAFFING IN THE TOWN OF KORHOGO (NORTHERN IVORY COAST)**

*ASSUE Yao Jean-Aimé*, Maître-Conférence, Département de Géographie, Université Alassane Ouattara,  
[assueyao@yahoo.fr](mailto:assueyao@yahoo.fr)

*COULIBALY Mariam*, Doctorante en Géographie, Université Alassane Ouattara,  
[coulmarie93@gmail.com](mailto:coulmarie93@gmail.com)

### **RESUME**

*L'objectif de cette étude est d'analyser les dysfonctionnements du système éducatif induit par l'effectif pléthorique dans la ville Korhogo. En effet, l'éducation est considérée comme le principal facteur de développement d'un pays. Son importance est telle qu'après les années d'indépendance l'État a fait plusieurs efforts. Ces efforts ont permis d'améliorer de plus en plus le système éducatif ivoirien passant par la mise en place des équipements à l'augmentation du personnel. Malgré ces efforts, le système éducatif ivoirien est confronté aujourd'hui à des dysfonctionnements notamment dans la gestion de l'effectif des élèves. Pour mieux cerner ce dysfonctionnement dans le système éducatif à Korhogo, diverses méthodes ont été utilisées parmi lesquelles la documentation, les entretiens avec les responsables de la Direction Régionale de l'Éducation Nationale. L'enquête révèle que les tous les établissements (100%) visités sont exposés aux problèmes d'effectifs pléthoriques, et le ratio élève / salle de classe n'est pas respecté à travers l'insuffisance de la capacité d'accueil des salles de classe dans les écoles de Korhogo.*

**Mots-clés** : Système éducatif, dysfonctionnement, effectifs pléthoriques, Korhogo

### **ABSTRACT**

*The objective of this study is to analyze the dysfunctions of the education system caused by the overcrowding in the city of Korhogo. Indeed, education is considered the main factor in the development of a country. Its importance is such that after the years of independence the State made several efforts. These efforts have made it possible to increasingly improve the Ivorian education system, from the installation of equipment to an increase in staff. Despite these efforts, the Ivorian education system is today faced with dysfunctions, particularly in the management of student numbers. To better understand this dysfunction in the education system in Korhogo, various methods were used including documentation, interviews with officials of the Regional Directorate of National Education. The survey reveals that all the establishments (100%) visited are exposed to the problems of overcrowding, and the student/classroom ratio is not respected through the insufficient capacity of the classrooms. class in Korhogo schools.*

**Keywords**: Education system, dysfunction, overstaffing, Korhogo

## **INTRODUCTION**

Le développement croissant de nos sociétés contemporaines s'accompagne d'un accroissement de nos besoins de consommation, qui obligent les individus et les États à ajuster indéfiniment leurs stratégies de survie afin de s'adapter à ce nouvel environnement aussi exigeant que mouvant. Pour répondre à ces besoins, les individus et les états placent l'éducation au centre de leurs préoccupations parce que, pensent-ils, elle est l'un des leviers essentiels de toute politique de développement sociale, politique et économique (X. Roegiers, 2008, p. 8). C'est pourquoi, depuis de nombreuses années des organisations internationales telles que l'UNESCO, l'ONU et l'OIF encouragent leurs états membres à mettre en œuvre des politiques tendant à l'amélioration non seulement de l'accès à l'éducation de base, mais également à la qualité de celle-ci (UNESCO, 2000, p. 12).

L'accès de tous à une éducation de qualité figure dans l'agenda des Objectifs de Développement Durable de l'UNESCO (UNESCO, 2018, p. 23). Il représente un engagement à atteindre à l'horizon 2030 pour l'ensemble des pays du monde, notamment ceux en voie de développement. En Côte d'Ivoire, des efforts sont engagés dans ce sens. Depuis cette dernière décennie, l'éducation fait partie des secteurs qui bénéficient d'un important intérêt. Selon les estimations, le Gouvernement lui consacrait en dépenses environ 6 % du produit intérieur brut en 2019 contre 5 % en 2015 (C. Kandia, 2019, p.5) c'est-à-dire une proportion qui est nettement supérieure à la moyenne africaine (Banque Mondiale, 2017, p. 9).

Depuis les années 1990, le système éducatif ivoirien, dans son ensemble, est confronté à des difficultés de tous ordres. La situation du système éducatif ivoirien est devenue plus alarmante du fait des différentes crises socio politiques qui se sont succédé (M. Diambomba, 1997, p. 21). Les conséquences les plus évidentes de cette situation sont entre autres le manque d'infrastructures adéquates, le faible rendement, l'insuffisance des capacités d'accueil, les résultats mitigés comparativement aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD), la qualité des enseignements etc.

La ville de Korhogo n'est pas restée en marge de cette réalité. Les écoles de la ville de Korhogo sont soumises à plusieurs problèmes. Ces problèmes sont la surcharge d'élève dans les classes à défaut de salle de classe. Alors, la question suivante s'impose : quels sont les effets induits du nombre pléthorique d'élève dans les salles de classe à Korhogo ? Cet article vise à analyser les dysfonctionnements du système éducatif induit par l'effectif pléthorique dans la ville Korhogo.

## **1. MATERIELS ET METHODES**

### **1.1. Présentation du cadre spatial de l'étude**

Située au nord de la Côte d'Ivoire. Korhogo est à la fois Chef-lieu du District des savanes, de la région du Poro, de Sous-Préfecture et Chef-lieu de Commune. Elle est distante de plus de 600 km de la capitale économique de la Côte d'Ivoire qui est Abidjan La ville de Korhogo compte environ 440 926 habitant sur une superficie de 620 km<sup>2</sup>. La figur1 présente la ville de Korhogo.

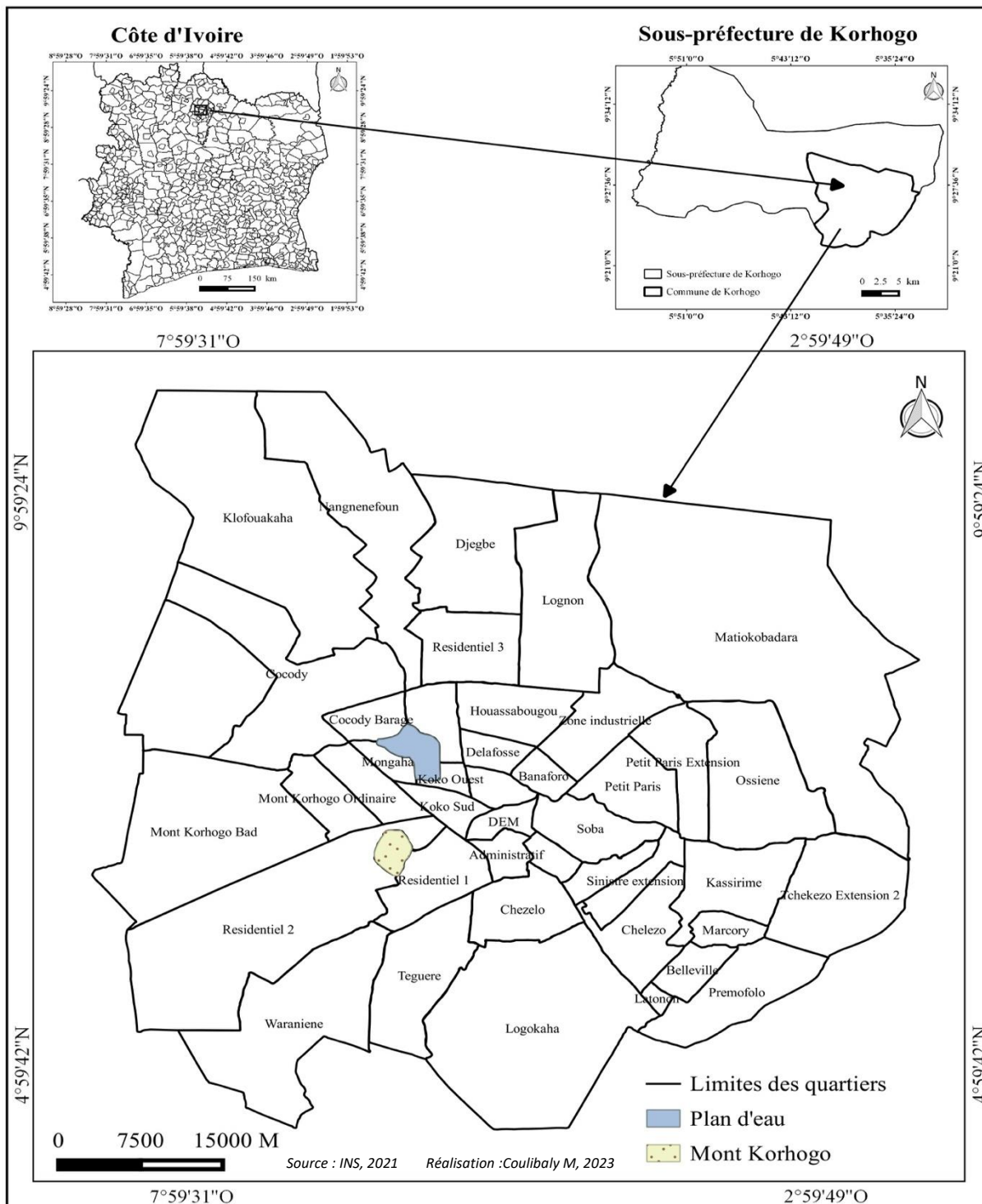


Figure 1 : Situation géographique et administrative de la ville de Korhogo

## 1.2. Matériel et méthode

Dans le cadre de cette étude, des outils et des matériels ont été utilisés pour la collecte, le traitement, et l'analyse des informations disponibles. Il s'agit de l'appareil photographique numérique pour les prises de vues, des supports cartographiques de la ville de Korhogo. Les logiciels Word, Excel et QGIS ont servi à traiter et à convertir les informations recueillies en données numériques, données graphiques ou cartographiques.

### 1.3. Méthodes de collecte des données

La réalisation de cette recherche a été possible grâce à des documents administratifs (listes des établissements d'enseignement secondaire public et privé et des élèves), à des ouvrages spécifiques et généraux (la carte scolaire et la carte de la ville de Korhogo). La recherche documentaire a permis d'appréhender le problème d'effectifs des élèves et des enseignants, de salles de classe, le nombre d'établissements d'enseignement secondaire public et privé de la ville de Korhogo. Les données de source secondaire et les entretiens ont été utilisés dans le cadre de cette étude. Le choix des écoles s'est fait à partir des types de quartiers que nous avons regroupés en trois types : Les quartiers centraux (Kôkô, Soba, Administrative, Delafosse), intermédiaires (Haoussabougou, Petit paris, Mongaha, Tiekelezo) et périphériques (Cocody, Warannienne, Djegbe, Premaforo).

L'observation sur le terrain, a permis d'apprécier les conditions de travail et l'état des salles de classes. Des entretiens ont été organisés avec les différentes autorités régionales et municipales de Korhogo. Les logiciels Word, Excel et QGIS ont servi à traiter, saisir et à convertir les informations recueillies en données numériques, données graphiques ou cartographiques pour la présentation des résultats.

## 2. RESULTATS DE L'ETUDE

### 2.1 Présentation de la situation des élèves dans les salles de classe à Korhogo

Pour apprécier la qualité de la performance de l'éducation de l'école primaire, le nombre d'élèves occupant les salles de classe est un élément pertinent. Il est important de signaler que la taille de classe influence la qualité de l'enseignement.

#### 2.1.1 Quartiers centraux et les conditions des élèves dans les salles de classe

Le tableau I présente les conditions de travail des élèves dans les quartiers centraux dans les salles de classe de la ville de Korhogo.

**Tableau I** : Nombre moyen d'élèves par classe dans les quartiers centraux

Nom du quartier	École	Nombre de classe	Effectif élève	Nombre moyen élève par classe
KOKO	EPP KOKO APPLICATION	18	821	43
	EPP NANGUIN	24	1653	69
SOBA	EPP SOBA	30	1983	66
ADMISTRATIVE	EPP PISCINE	24	794	33
DELAFOSSSE	EPP JEANDELAFOSSSE	25	1448	60
TOTAL	05			

*Source : DSPS, 2022*

Le tableau I présente le nombre moyen d'élèves par classe aux primaires dans la ville de Korhogo. Il ressort de l'analyse du tableau I que, les quartiers concernés sont les quartiers centraux. De toutes les écoles présentées seules EPP Koko Application et EPP Piscine ont un nombre moyen d'élèves respectant la norme qui stipule que le nombre d'élèves par classe est de 50 élèves. En effet, ces écoles sont localisées dans les quartiers environnants composées des groupes scolaires. Ces groupes scolaires sont EPP Centre Application constitués de cinq écoles soit 30 salles de classes qui se trouvent à 10 mètres d'EPP piscine. EPP Piscine regroupe 24 salles de classes est à 15 mètres d'EPP Koko application. Quant à EPP Koko Application, elle est constituée de 18 salles de classe. Dans les écoles EPP Nanguin, EPP Soba et EPP Jean delafosse le nombre moyen d'élèves par salle de classe est supérieur à la norme allant de 60 à



69 élèves par classes. Si l'on considère qu'une salle de classe doit contenir 50 élèves alors EPP Nanguin en termes de capacité d'accueil devrait contenir 1 200 élèves mais elle dispose 1 653 élèves soit un surplus d'effectif de 453 élèves soit un besoin de 9 salles de classe. EPP SOBA a une capacité d'accueil de 1500 élèves, elle absorbe 1983 élèves soit 483 élèves de plus donc il faut 10 nouvelles salles de classe. À EPP Jean Delafosse, la capacité d'accueil est de 1250 élèves, elle a présentement 1 250 élèves soit 198 élèves de plus et le besoin en salle de classe s'élève à 4 salles de classe.

### 2.1.2. Quartiers intermédiaires et les conditions des élèves dans les salles de classe

La pertinence de cette étude permet le captage de l'environnement ou les conditions de déroulement des cours des élèves dans le milieu scolaire. L'effectif élève par salle de classe permet de favoriser un bon rendement et les élèves les plus faibles ont la chance d'être suivis par le maître et obtenir un bon encadrement. Le tableau II présente les effectifs élèves par classe au niveau des quartiers intermédiaires.

**Tableau II :** Nombre d'élève par salle de classe dans les quartiers intermédiaires

Nom du quartier	Ecole	Nombre de classe	Effectif élève	Nombre moyen élève par classe
HAOUSSABOUGOU	EPP HAOUSSABOUGOU	21	1491	71
PETIT PARIS	EPP GBON COULIBALY	30	1995	66
MONGAHA	EPP MONGAHA	9	612	68
TIEKELEZO	EPP TIEKELEZO	12	970	80
	EPP TIEKELEZO EST	12	786	66
<b>TOTAL</b>	<b>05</b>	<b>84</b>	<b>5854</b>	<b>351</b>

Source : DSPS, 2022

L'analyse du tableau II laisse transparaître le nombre moyen d'élèves dans les quartiers intermédiaires de la ville de Korhogo. On observe que les écoles primaires des quartiers intermédiaires souffrent du problème de l'effectif pléthorique. L'EPP Haoussabougou ayant une capacité d'accueil de 1050 élèves absorbe 1491 soit 441 élèves de plus. Le besoin en salles de classe s'élève à 9 salles. Quant à l'EPP Gbon Coulibaly, elle a une capacité d'accueil de 1500 élèves, mais elle dispose de 1995 élèves soit un supplément de 495 élèves. En conséquence, il faut prévoir la construction de 10 nouvelles salles de classes. En ce qui concerne l'EPP Mongaha, elle a une capacité d'accueil de 450 élèves mais reçoit 812 élèves ; soit 362 élèves de plus donc le besoin en salles de classe est de 7. Au niveau du quartier Tiekelezo, il est composé de deux écoles qui sont EPP Tiekelozo et EPP Tiekelezo Est qui ont chacune une capacité d'accueil de 600 élèves. Mais, elles abritent respectivement 970 élèves et 780 élèves. À l'EPP TIEKELOZO EST, l'on dénombre 780 élèves. Et le besoin en salles de classe est de 4 salles de classe.

### 2.1.3 Quartiers périphériques et les conditions des élèves dans les salles de classe

Le tableau III présente la répartition des élèves dans les quartiers périphériques.

**Tableau III** : Nombre moyen d'élève dans les salles de classe au sein des quartiers périphériques

Nom du quartier	Ecole	Nombre de classe	Effectif élève	Nombre moyen élève par classe
COCODY	EPP COCODY	18	1471	70
WARANNIENNE	EPP WARANNIENNE	12	863	66
DJEGBE	EPP DJEGBE	14	1028	73
PREMAFORO	EPP PREMAFORO	6	410	68
<b>TOTAL</b>	<b>05</b>	<b>50</b>	<b>3772</b>	<b>277</b>

*Source : DSPS, 2022*

Toutes les écoles présentées dans le tableau III ont une capacité d'accueil limitée. Les réalités observées dans les quartiers centraux et intermédiaires sont identiques aux quartiers périphériques. Les établissements sont également confrontés à d'énormes problèmes d'effectifs pléthoriques, car, ils ont respectivement 70 élèves par classe à l'EPP COCODY, 66 élèves par classe à l'EPP WARANNIENNE, 73 à l'EPP DJEGBE et à l'EPP PREMAFORO 68 élèves par classe. L'EPP COCODY a un besoin de 11 salles de classe, et 5 à l'EPP WARANNIENNE où il est nécessaire d'avoir 5 nouvelles salles de classe. En ce qui concerne l'EPP DJEGBE, il est nécessaire de construire 7 salles de classe et 3 à l'EPP PREMAFORO.

En somme, il convient de noter que les difficultés liées à l'effectif pléthorique se répandent partout peu importe le quartier étudié excepté le quartier DEM. L'insuffisance des salles de classe dans les écoles primaires de la ville de Korhogo n'est pas à démontrer. Les collectivités territoriales doivent s'activer en mettant en place divers moyens et stratégies afin de remédier la question d'effectif pléthorique dans les salles de classe. Ils doivent revoir le mode de construction des salles de classe dans les quartiers ne disposant pas d'espace pour de nouvelles constructions.

## **2.2 Étude du ratio : un indicateur permanent dans l'encadrement des élèves de Korhogo**

Cet indicateur permet d'apprécier la qualité d'encadrement de l'enseignement de l'élève. Les ratios étudiés dans cette section sont : le ratio élève/ salle de classe et le ratio élève /enseignant.

### **2.2.1 Ratio élève salle de classe dans le secteur primaire**

Le ratio permet de mesurer l'environnement dans lequel se déroule les cours. La figure 2 présente le nombre d'élève par salle de classe à l'école primaire Korhogo.

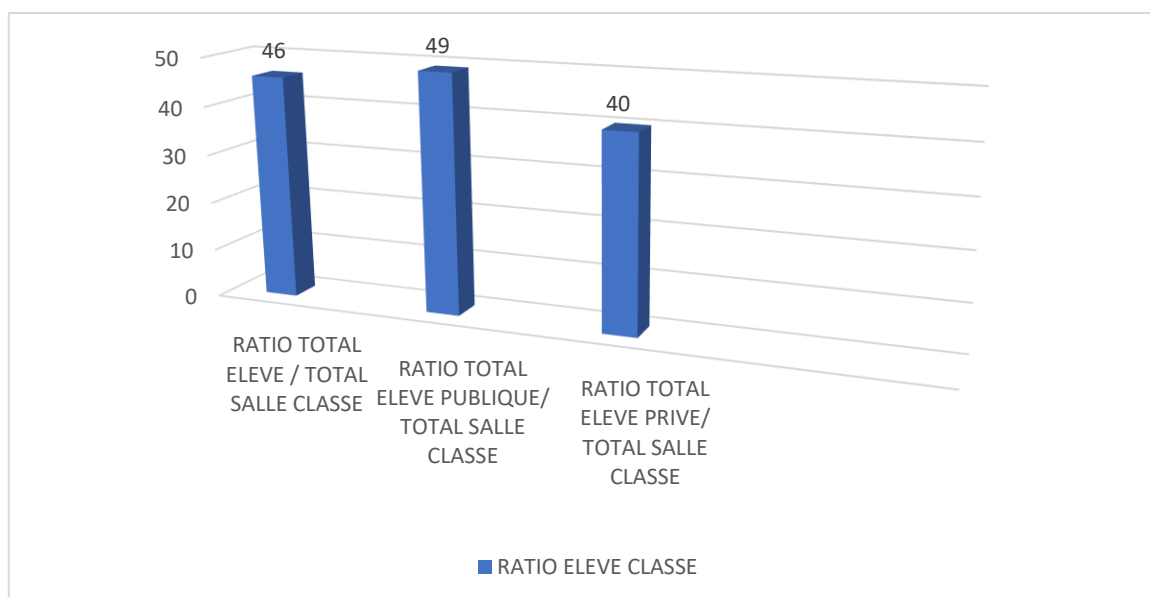


Figure 2 : Ratio élève /salle de classe primaire

Source : DSPS, 2022

La taille moyenne des classes est de 40 élèves par salle de classe selon la norme internationale. Or, l'on enregistre un ratio de 46 élèves par classe en 2022 pour l'ensemble du primaire. Alors que le privé présente une taille moyenne des classes qui équivaut à la norme élève/salle de classe. Le primaire public enregistre un ratio au-dessus de la norme et de la moyenne dans l'ensemble des établissements privés et publiques de la ville de Korhogo. Car le ratio élève salle de classe du public est 49 élèves/ classes. C'est donc le primaire public qui influence négativement le ratio de la ville de Korhogo. Autrement dit, l'insuffisance de l'offre éducative au primaire est essentiellement due au public. En revanche, les efforts entrepris par le Maire, l'école primaire publique n'arrivent pas à satisfaire la demande d'éducation. Ces chiffres démontrent un déséquilibre entre population scolarisable et les ressources disponibles. Il est donc impérieux d'accroître la construction des écoles primaires pour une question du respect des normes du ratio élève / salle de classe.

La figure 3 présente le ratio élève / enseignant des écoles primaires de Korhogo.

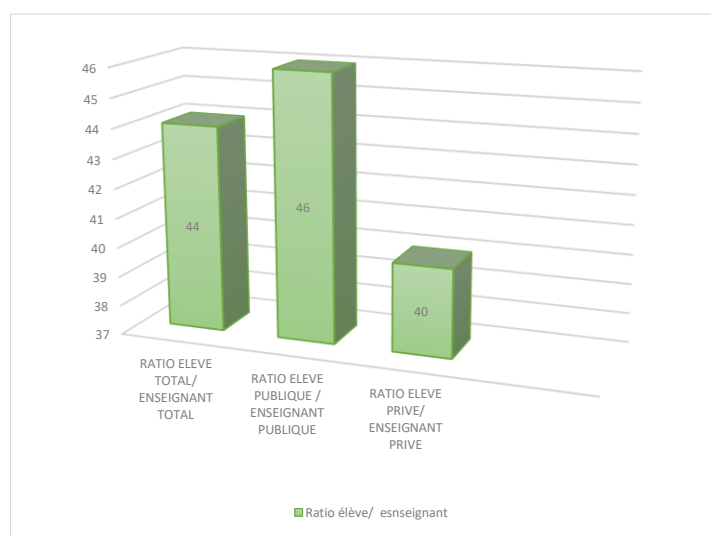


Figure 3 : Ratio élève / enseignant des écoles primaires de Korhogo

Source : DSPS, 2022

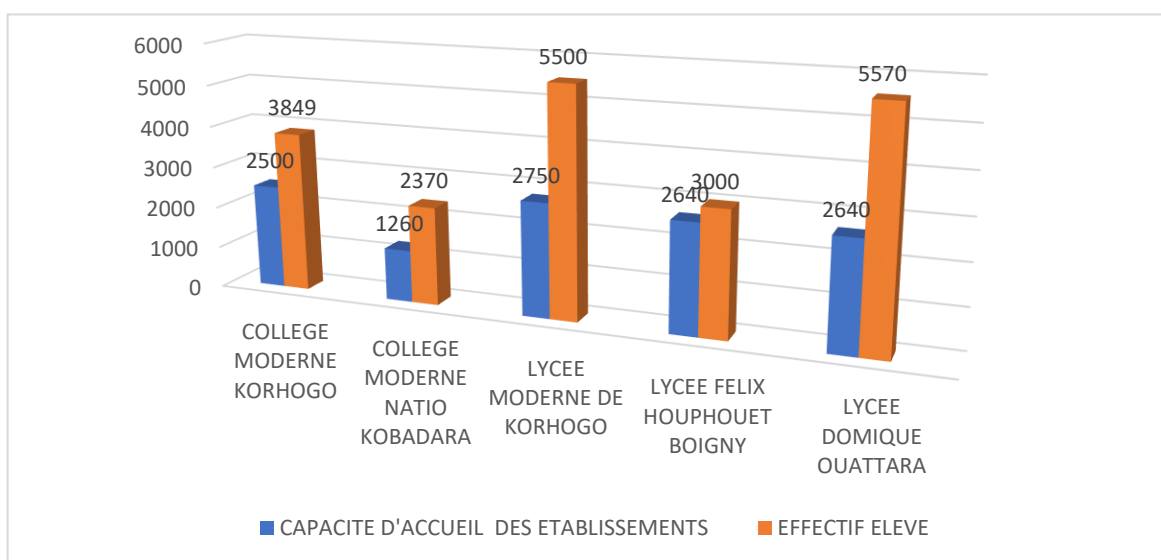
Le taux d'encadrement au primaire est défini comme le nombre moyen d'élèves qu'un enseignant a effectivement en charge en plein temps. Il convient donc de souligner que le taux d'encadrement tel que calculé ne tient compte ni du rapport entre le temps d'instruction des élèves et le temps de travail quotidien des enseignants, ni du temps que les enseignants consacrent à l'enseignement proprement dit. En 2022, on compte en moyenne 44 élèves par enseignant au primaire de la ville de Korhogo alors que la norme de l'UNESCO indique 40 élèves par enseignant. Il apparaît donc qu'un enseignant a en charge plus d'élèves qu'il ne devait en avoir. Cette situation est imputable au décalage entre l'évolution des effectifs et celle de l'offre d'enseignements. Autrement dit, soit l'offre d'enseignements est insuffisante, soit elle est mal répartie ou mal utilisée. Par ailleurs, le taux d'encadrement du privé est largement préférable à celui du public qui est au-dessus de la moyenne. En effet, le taux d'encadrement d'école privé de la ville de Korhogo, est égal à la norme de l'UNESCO qui équivaut à 40 et celui des établissements publics s'élève à 46 élèves par enseignant. À travers ces chiffres, l'on observe que le ratio du publique influence fortement l'ensemble du primaire de ladite ville.

### 2.2.2 Répartition des effectifs selon les ratios et les capacités d'accueil des établissements secondaires de la ville de Korhogo

La figure 4 illustre la jonction qui existe entre la capacité d'accueil et les effectifs élèves.

Figure 4 : Rapport entre capacité d'accueil et effectif élève

Source : DSPS, AVRIL 2022

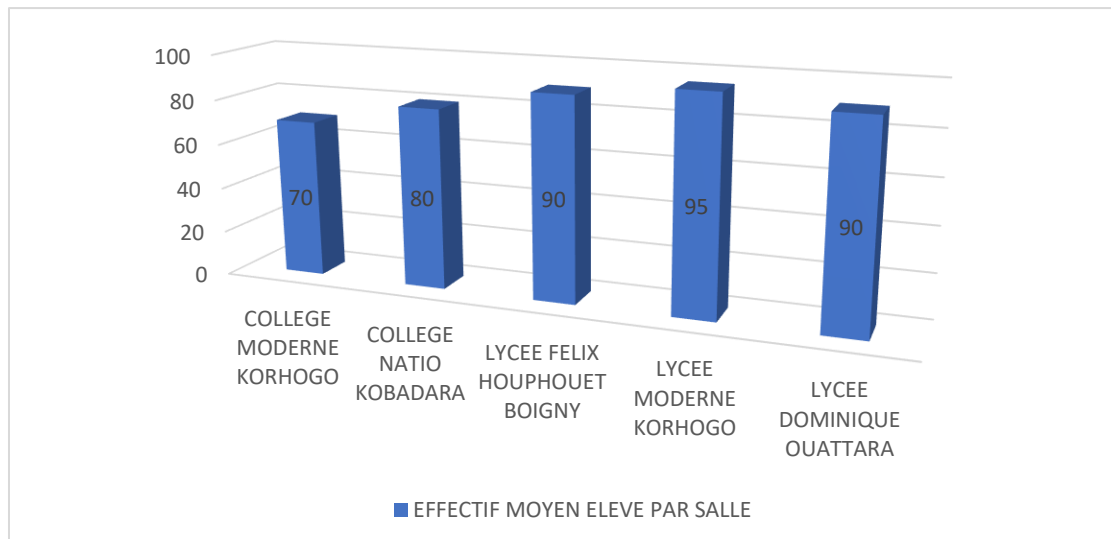


Il est observé au niveau de la figure 3, le rapport entre capacité d'accueil et l'effectif élève des écoles secondaires publiques de la ville de Korhogo. Il se dégage de l'observation de cette figure, une augmentation d'effectif élève par rapport à la capacité d'accueil. En effet, les réalités observées sur la figure 4 montrent que les écoles secondaires sont en phase d'un sérieux manque de salles de classe. Le collège Moderne de Korhogo doit contenir 2 500 élèves, mais l'on s'aperçoit qu'il compte 3 849 élèves soit 1 349 élèves supplémentaires. Le Collège Natio Kobadara comprend 1 260 places disponibles, ce collège compte 2370 élèves dont 1 110 élèves de plus. Si on considère qu'une classe contient 50 élèves alors, il faut 23 nouvelles salles au sein du Collège Natio. La capacité d'accueil du lycée Moderne de Korhogo est de 2 750 élèves, il dispose de 5 500 élèves soit un supplément de 3 750 élèves, alors le besoin en salle de classe est de 75 salles de classe. On dénombre 3 000 élèves au Lycée Félix Houphouët Boigny, or la capacité d'accueil de cet établissement est de 2 640 élèves. Par conséquent, il faut 7 nouvelles salles de classe pour couvrir le besoin en salle de classe. Lycée Dominique Ouattara compte 5 570 élèves contre 2 640 places disponible. Il y a 2 930 élèves de plus, il faut l'édification de

59 salles de classe. La réalité qui mine les écoles publiques de la ville de Korhogo est la surcharge d'élèves dans les salles de classe.

### 2.2.3. Effectif des élèves dans les salles de classe des établissements secondaires à Korhogo

La figure 5 présente le nombre moyen d'effectif élève par classe dans les établissements secondaires publics.



**Figure 5 : Nombre moyen d'effectif élèves par classe aux établissements secondaires publics**

*Source : Enquêtes terrain, Avril, 2023*

La figure 5 met en relief le nombre moyen d'élèves dans les salles de classe aux secondaires publics de la ville de Korhogo en 2023. L'effectif moyen d'élèves dans les salles de classe est pertinent puisqu'il permet d'évaluer la capacité d'accueil de l'établissement. Selon les investigations, il ressort que la moyenne du nombre des élèves dépasse la norme requise. Cela dit que les établissements secondaires publics de la ville de Korhogo sont tous confrontés aux problèmes de salle de classe. À travers la lecture de la figure 5, l'on observe que l'école ayant un nombre important d'élèves par salle de classe est le Lycée Moderne Korhogo. Cette école a un nombre moyen d'élèves par salle de classe qui est de 95 élèves. Ensuite, on note en deuxième position le Lycée Felix Houphouët Boigny et le Lycée Dominique Ouattara avec un effectif moyen d'élèves de 90 élèves. À leur suite vient le Collège Natio Kobadara avec 80 élèves en moyenne par classe. L'établissement ayant un faible effectif élève par salle est le Collège Moderne de Korhogo avec 70 comme nombre moyen d'élèves par classe. Ces chiffres démontrent clairement que le besoin en salles de classe est primordial, car la majorité des salles de classe a un effectif d'élèves qui dépasse 100 élèves.

### 2.2.4. Ratio élève salle de classe : un inducteur permanent pour la qualité de l'enseignement

La figure 6 présente le ratio/ salle de classe est établissements du secondaire de la ville de Korhogo de 2015 à 2022.

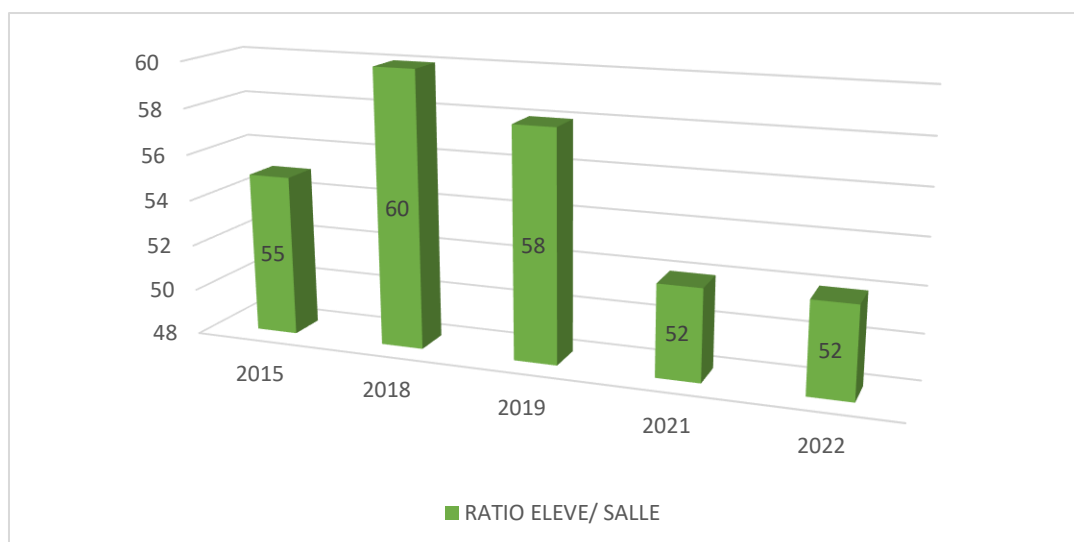


Figure 6 : Ratio élève /salle de classe des établissements du secondaire à Korhogo

Source : Enquêtes de terrain, 2022

Il ressort de l'observation de la figure 6 qu'une irrégularité dans le ratio élève salle de classe. Cette irrégularité est liée aux actions de renforcement de la capacité d'accueil à travers la construction de nouvelles salles de classe par les collectivités territoriales et les promoteurs privés. Les promoteurs privés ont particulièrement joué un rôle moteur dans l'édification des salles de classe. En 2018 on observe une augmentation du ratio qui est de 60 élèves par salles contre 55 en 2015. À partir de 2019 à 2022, l'on note une régression de ratio élève/ salle de classe qui part de 58 à 52 élèves par salle de classe. Durant cette période, l'effectif des élèves ne cesse d'accroître passant de 46 337 à 54 722 élèves. La politique de scolarisation obligatoire a contribué à l'évolution du nombre d'élèves. Peu importe l'année étudiée, le ratio élève salle de classe reste en deçà de la norme requise. Les établissements secondaires de la ville de Korhogo sont confrontés à d'énormes problèmes de salle de classe en raison d'un fort taux de population scolarisable. Cette situation a engendré une inadéquation entre les salles de classe et le nombre d'élèves c'est-à-dire le nombre important d'élève fait pression aux salles de classe. C'est ainsi que les collectivités territoriales se retrouvent dans une situation très complexe car elles ne disposent pas d'importants moyens financiers pour couvrir les besoins de cette tranche de population.

### 3. DISCUSSION

L'étude a relevé les problèmes des établissements primaires et secondaires de la ville de Korhogo. Les résultats de l'étude sont conformes à ceux étudiés au Sénégal par A. Diagne (2012, p. 32) qui témoignent que les problèmes de la qualité de l'éducation sont de plusieurs ordres : le nombre insuffisant d'établissements pourvus de suffisamment de places ; des problèmes dans la pertinence des programmes, dans la qualité de l'encadrement pédagogique du personnel, dans l'équipement en matériel didactique adapté et dans le pilotage des innovations et la gestion des réformes. Ces résultats sont donc conformes aux nôtres.

Du point de vue de A. Diagne (2012, p. 22), les curriculums, la politique du redoublement, le temps, l'effectif d'apprentissage, les effectifs des classes, les manuels scolaires et la gestion pédagogique de l'école et de la classe, la formation initiale et continue des enseignants et l'existence ou non des cantines scolaires sont des facteurs affectant la qualité de l'éducation au Sénégal. Du reste, F. Niang (2014, p. 26) croit que les facteurs contribuant à l'amélioration de la qualité de l'éducation sont le niveau de qualification des enseignants, les curricula, la qualité

de l'environnement scolaire et les intrants pédagogiques. On peut penser que ces facteurs, lorsque non satisfaits, produisent des effets pervers. Si nos résultats ne traitent pas toutes ces variables du fait que nous nous sommes intéressés seulement au nombre, nos points de vue ce ne sont guère opposés sur la question de l'environnement scolaire.

Par ailleurs, J. J. Demba, 2012, p. 27), dans une étude sur le redoublement au Mali, explique que l'origine sociale et culturelle et le niveau d'aspiration scolaire de l'élève ont une influence élevée sur la réussite scolaire. Au-delà de cet aspect, il faudrait ajouter à le nombre pléthorique que connaît les salles de classe est également à la base des redoublements constaté. Ce qui a été constaté dans la ville de Korhogo. Les élèves condensés dans les salles de classe ne sont généralement pas bien suivi par les enseignants.

En parlant des causes du faible rendement de l'école primaire centrafricaine, M. Diambomba (1997, p. 7) les classe en deux grands groupes : les facteurs internes touchant à l'organisation et à l'offre des services de l'école et les facteurs externes en lien avec la demande de scolarisation. Les facteurs internes sont l'insuffisance du matériel et des équipements pédagogiques, l'insuffisance en quantité et en qualité du personnel enseignant, l'insuffisance des structures d'accueil et l'inadaptation des programmes à la demande sociale. Les facteurs externes quant à eux font référence aux caractéristiques des élèves, à l'origine sociale de leurs parents, aux contraintes budgétaires qui influent sur l'école et à la distribution inégale des ressources allouées au système éducatif. Selon Y. Nzege Gbiako, P. Yamoze Yalome (2021, p. 13) les raisons des effectifs pléthoriques dans des classes sont le respect de l'exigence de l'école primaire gratuite pour tous, la recherche de l'argent pour payer les enseignants non pris en charge par l'Etat et la bonne réputation de l'école par le public. Ces résultats sont similaires à cette étude. En effet, le constat est que la promotion de l'école pour tous et gratuite à favoriser un nombre de plus en plus pléthorique dans les salles de classe. La mise en place des équipements ne suit pas cette promotion, ce qui engendre un dysfonctionnement dans le système éducatif. Les enseignants ne cessent pas de déplorer cette pratique, ils énumèrent encore une panoplie d'incidences entre autre l'indiscipline notoire, le remplissage pénible de bulletins, le nombre réduit de leçons à enseigner par jour, la déformation du squelette et de l'écriture suite au manque d'assise confortable, le problème d'aération, de compréhension et d'assimilation, le nombre réduit de devoirs scolaires par jour et par semaine (Y. Nzege Gbiako, P. Yamoze Yalome, 2016, p. 12).

## **CONCLUSION**

Au terme de l'étude, il ressort que les écoles primaires et secondaires de la ville de Korhogo sont confrontées à des difficultés énormes. Cette situation est marquée par les effectifs pléthoriques. Il faut aussi noter le nombre insuffisant de salles de classe et d'enseignants. Pour ce faire, des efforts doivent être encore fournis par les États, mais surtout par les Collectivités décentralisées pour accroître les offres d'équipements scolaires primaires de la ville de Korhogo pour le bien-être des enfants en âge d'être scolarisés. En guise de perspectives, il serait intéressant de continuer les recherches et montrer l'impact de cette situation sur le rendement scolaire des élèves de la ville de Korhogo.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Banque Mondiale, 2017, Situation économique en Côte d'Ivoire : Le défi des compétences - pourquoi la Côte d'Ivoire doit réformer son système éducatif, p. 52

DEMBA Jean Jacque, 2012, La face subjective de l'échec scolaire : récits d'élèves gabonais du secondaire, Université Laval, Libreville : ODEM, p. 399

DIAGNE Abdoulaye, 2012, Le Sénégal face aux défis de l'éducation. Enjeux et perspectives pour le XXIe siècle, Paris : Karthala-Cres, p. 393

DIAMBOMBA Miala, 1997, *La qualité de l'éducation en République Centrafricaine. Effets l'enseignement primaire centrafricain*. Sainte-Foy, Québec : GERPS, p. 262

KANDIA Camara, 2019, Des acquis majeurs dans le secteur éducation. Portail Officiel, Gouvernement de Côte d'Ivoire, 20 p.

NIANG Fatou, 2014, « L'école primaire au Sénégal : éducation pour tous qualité pour certains », in : *cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, p. 138

NZEGE GBIAKO Yves et YAMOZE YALOME Pélagie, 2021, Effectifs pléthoriques et ses conséquences sur l'Encadrement Pédagogique des élèves du Primaire de Gbadolite, Université de Gbadolite, RDC, 14 p.

ROGIERS Xavier, 2008, L'approche par compétences en Afrique francophone : quelques tendances (IBE Working Papers on curriculum Issues no.7), .Geneves, Suisse : UNESCO-IBE, p. 28

UNESCO, 2000, Rapport mondial sur l'éducation, 2000 : Le droit à l'éducation pour tous, tous au long de la vie, p. 182

UNESCO, 2018, Guide rapide des indicateurs de l'éducation pour l'ODD4, p.46



## INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

### 1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durable des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

#### **Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural**

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

#### **Axe 2 : Economie rurale**

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

#### **Axe 3 : Genre et développement rural**

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

## **2. Instructions aux auteurs**

### **2.1. Politique éditoriale**

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

### **2.2. Soumission et forme des manuscrits**

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

**La période de soumission des manuscrits est de :** 10 février au 10 mars 2024.

**Retour d'évaluation :** 10 avril 2024.

**Date de publication :** 15 juin 2024.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) à l'adresse: [journalgrad35@gmail.com](mailto:journalgrad35@gmail.com) avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <[moussa\\_gibigaye@yahoo.fr](mailto:moussa_gibigaye@yahoo.fr)>.

#### **2.2.1. Langue de publication**

*J\_GRAD* publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

#### **2.2.2. Page de titre**

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

#### **2.2.3. Résumé**

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

#### **2.2.4. Introduction**

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

#### **2.2.5. Corps du sujet**

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

##### **2.2.5.1 Introduction**

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

### **2.2.5.2 Matériel et méthodes**

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

### **2.2.5.3 Résultats**

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

### **2.2.5.4 Discussion**

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

### **2.2.6 Conclusion**

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

### **2.2.7. Rédaction du texte**

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

### **2.2.8. Remerciements**

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

### **2.2.9. Références**

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

#### **Exemples :**

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

### 2.2.10. Références bibliographiques

#### Article dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

#### Ouvrages, rapport

IGUE Ogunsola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

#### Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

#### Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

#### Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

### 2.3. Frais d'inscription

#### Les frais de soumission sont fixés à 50.000 FCFA (cinquante mille Francs CFA).

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à cinquante mille francs (50.000 F CFA) par envoi RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <[journalgrad35@gmail.com](mailto:journalgrad35@gmail.com)> avec copie à **Monsieur Moussa GIBIGAYE** <[moussa\\_gibigaye@yahoo.fr](mailto:moussa_gibigaye@yahoo.fr)>.

### 2.4. Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77